



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON Cedex

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

Bulletin interne de l'Association

n°4 / 2021 Septembre

Agenda :

- 4/9 : Stand ASPONA au Forum des associations de Menton (Jardins Biovès) 10h – 18h
- Du 21/9 au 22/10 : Enquête publique sur le projet de règlement local de publicité de Menton
- Octobre (14h- 17h30) : *Un an après la tempête Alex, quel devenir pour les vallées ?* Atelier FNE-PACA et Roya Expansion Nature, Salle Ferrière à Saint-Laurent du Var et en visio. Inscriptions selon informations à venir (date à confirmer).
- 11/10 (18h à 19h30) : « *Changer les comportements face à l'environnement marin : un défi sur la Côte d'Azur* » visioconférence de Frédéric Poydenot, directeur du CPIE des Iles de Lérins, spécialement pour les adhérents et sympathisants de l'ASPONA avec la participation d'autres associations environnementales du 06



Notre guide-découverte de la biodiversité des 17 passages de Garavan est disponible.

Bientôt le jubilé !

Depuis le 25/8, l'ASPONA est entrée dans sa 50^{ème} année. Une bonne occasion de jeter un regard vers tout ce qui a été accompli, se projeter vers l'avenir et se doter temporairement d'un nouveau logo ... à découvrir sur notre stand le 4 septembre. Une brochure rétrospective est également en préparation.

Editorial

Le 1^{er} volet du 6^{ème} rapport du GIEC est alarmant. Les solutions, pour atténuer les effets du réchauffement climatique et éviter la catastrophe, existent. Elles impliquent de sortir du modèle économique prédateur et consumériste, destructeur et encore carboné à 80 % (selon le PDG de Total). Les remédiations de fond se trouvent au niveau mondial, mais attention à ne pas se cacher derrière cette problématique géopolitique pour ne pas agir localement. C'est dans chaque pays, région et ville que la transition écologique va se jouer. Et donc l'avenir... D'où l'importance des initiatives et mobilisations allant dans ce sens. Le défi est immense sur notre territoire où les politiques suivies sont un déni de réalité face au réchauffement climatique : de l'inutile et coûteux agrandissement de l'aéroport de Nice à la frénésie immobilière partout, en passant par le Vista ou le doublement du tunnel routier de Tende. Comme le disait Winston Churchill, « Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge. » NV

Quels risques de submersion sur les côtes de la Méditerranée ?

Nous avons interrogé à nouveau Daniel Guiral pour savoir si la montée des eaux menace davantage la Méditerranée que les autres façades. (<http://aspona.org/pdf/Risque%20submersion.pdf>). De sa longue et passionnante réponse, on retiendra que « *Oui, le niveau de la Méditerranée s'est élevé depuis un siècle, de 16 cm à Marseille par exemple. Mais comme c'est une mer semi-fermée où l'évaporation est 2 fois plus importante que les apports d'eau douce (par les fleuves et les pluies), elle perdrait 0,5 à 1 m par an, sans l'apport de l'océan Atlantique via le détroit de Gibraltar où il rentre 1 million de m3 d'eau par seconde !* » Par contre, nos littoraux méditerranéens sont très vulnérables en raison des aménagements réalisés depuis des décennies. Ce sont en particulier les secteurs qui se situent déjà en dessous de la mer, naturellement comme les nappes d'eau douce, ou artificiellement, comme les terre-pleins en zone urbaine et certains aéroports. Il est donc grand temps de mettre en œuvre des opérations de renaturation et d'effacement des infrastructures.

Un été en bleu et rouge

Bleues, les ambitions du plan d'action de la Stratégie maritime Méditerranée, du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et du PGRI Rhône-Méditerranée (plan de gestion des risques d'inondation) qui étaient tous soumis à consultation publique cet été.

L'ASPONA s'est exprimée, en saluant notamment la nouvelle réglementation sur les mouillages des grands yachts et, pour la première fois, les engagements communs pour préserver la biodiversité sur le littoral méditerranéen (<http://aspona.org/pdf/Avis%20DSF.pdf>). Elle a bien sûr insisté sur l'application immédiate du « zéro artificialisation nette » des milieux marins littoraux et côtiers dans tous les documents d'urbanisme.

Pour notre zone (Monaco-Vintimille), nous avons proposé ou demandé :

- la création d'une zone de protection forte (ZPF) transfrontalière (incluant les 2 zones Natura 2000 FR et IT) afin d'harmoniser les réglementations sur les mouillages protégeant les herbiers de posidonies et, plus globalement, de limiter les nuisances des activités balnéaires (engins à moteur, sports de glisse tractée, pêche sous-marine ...) ;
- l'extension du PGRI aux cours d'eau à l'Est de Nice (petits fleuves côtiers du Mentonnais, Roya et ses affluents) ignorés jusqu'à présent ;
- la mise en réseau des Comités de pilotage Natura 2000 mer dans le 06 et l'inclusion des associations environnementales dans les commissions nautiques locales ;
- des mesures correctrices efficaces pour rétablir sans attendre 2027 le bon état écologique de notre masse d'eau (FRDC10c) contenant des contaminants chimiques et des polluants industriels ;
- la création d'une agence indépendante associative de notation des plages, comme pour la certification bio ;
- la rénovation du petit patrimoine hydraulique (canaux, puits, barmes, citernes ...) et des terrasses de culture pour lutter contre le ruissellement en cas de fortes pluies ;
- la reconnaissance des sources sous-marines comme des ressources stratégiques et inaliénables (<http://aspona.org/pdf/Communique%20sources%20sous%20marines%202021.pdf>) ;
- l'entretien des abords des petits fleuves, la répression des infractions, le raccordement systématique au réseau d'assainissement, la restauration des continuités écologiques jusqu'à la mer ;
- la prise en compte obligatoire du sous-sol (aquifère, présence de nappes phréatiques ou alluviales) avant tout octroi de permis de construire et le dimensionnement des bassins de rétention et des exutoires d'eaux pluviales en fonction des vrais risques des années 2020.

Rouge, la qualité des eaux de baignade et le régime sec imposé aux arbres en ville.

Pour la 3^{ème} année consécutive, selon l'ARS, la plage du Gorbio a connu des épisodes de pollution qui l'on rendue impropre à la baignade (pas de drapeau rouge hissé puisqu'elle n'est pas surveillée). Le « profil de plage » (caractéristiques physiques, sources de pollution et mesures de gestion), maintenant affiché régulièrement devant la plage, ne traduit pas une mobilisation sérieuse pour en finir avec les pollutions. L'une d'elles est commune à toutes les plages : le nettoyage du plan d'eau par des navires spécialisés. Hélas, ce sont des moteurs thermiques (diesel) et pas électriques avec panneaux solaires, qui équipent ces petits bateaux passant près des baigneurs.

Si la pénurie d'eau est bien réelle cette année (22 communes concernées dans l'ouest du 06 dès le 20 août !) et la large diffusion de conseils de modération d'usage bienvenue, les arbres ont été particulièrement maltraités cet été. Nous avons reçu et relayé pas moins de 5 signalements de situations critiques dans les parcs publics ou espaces verts à Menton et dû émettre un avis négatif dans les enquêtes publiques sur le domaine Charlot à Beausoleil et le projet d'abattage d'un alignement de plus de 30 platanes à Levens. FL

Pour poursuivre ses activités l'ASPONA a besoin de vous !

Bulletin d'adhésion, de renouvellement ou de don :

ASPONA, BP 17, 06501 – MENTON Cedex

e-mail : info@aspona.org

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : e-mail : @

Je déclare adhérer à l'ASPONA et je règle la cotisation de 30€ (20€ pour étudiants et chômeurs)

Date : Signature :

Cotisation déductible en partie de vos impôts – Un reçu vous sera envoyé sur demande